



ASSOCIATION CAPITAINE CORSAIRE

Président Frédéric BOCHARD

Tel : 06 60 04 87 31

Mail : salonnautique.saintmalo@gmail.fr

BULLETIN D'ADHESION – ANNEE 2021

Madame Mademoiselle Monsieur Personne morale

NOM PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TELEPHONE PORTABLE.....TELEPHONE FIXE

E-MAIL

MODE DE REGLEMENT :

- Membre actif, cotisation annuelle : 10,00 €
- Personne morale, cotisation annuelle : 50,00 €
- Don, au minimum 20,00 € :

Retourner ce bulletin accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de « Association Capitaine Corsaire » et à l'adresse du siège social:

CAPITAINE CORSAIRE – Frédéric BOCHARD- 2 Bd de Rothéneuf 35400 ST MALO

En retour vous recevrez une carte d'adhérent nominative pour l'année 2021

Je désire adhérer à l'association Capitaine Corsaire pour l'année 2021 et déclare en acceptant les statuts mis à ma disposition au siège de l'association.

Signature de l'adhérent

Fait à :

Le :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.

ATTESTATION DE COTISATION / DON POUR L'ANNEE 2021

Je soussigné Frédéric BOCHARD, président de l'association Capitaine Corsaire, dont le siège social est situé 2 Bd de Rothéneuf - 35400 ST MALO, certifie que :

Mme, Melle, M

S'est acquitté(e) de sa cotisation 2021 pour un montant de€

A effectué un don à l'association pour un montant de€

Fait à ST MALO

Signature du Président :

Le